

MISE EN CONTEXTE

À Montréal le 11 mai 2016, dans le cadre du congrès annuel de l'Acfas, le colloque intitulé « Le transfert et la mobilisation des connaissances : enjeux et défis pour l'innovation sociale » a permis de rassembler pour une première fois les acteurs québécois du TMC-IS¹. Dans un contexte où les pratiques de recherche sous-tendent de plus en plus un travail collaboratif avec les milieux non académiques dans le but de maximiser l'application des connaissances scientifiques au sein de la collectivité, les notions de transfert et de mobilisation des connaissances ainsi que d'innovation sociale se côtoient, se maillent et se développent à la vitesse grand V. Les partenaires, tout comme les façons de faire, ne cessent de se diversifier alors que les nombreux enjeux garants de la réussite ou de l'échec de ces processus tendent à se complexifier.

Cet événement offrait l'occasion de mettre en lumière, dans une perspective de consolidation et de développement, les réalités qui caractérisent ce milieu en effervescence. Des représentants de 10 organisations spécialisées en TMC-IS et des principaux organismes subventionnaires publics et ministères qui financent leurs activités² se sont réunis afin de partager leur vision et leur compréhension de leurs rôles respectifs ainsi que d'échanger sur leurs pratiques et leur complémentarité. Le colloque s'adressait aux professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation, du champ psychosocial et du développement durable, ainsi qu'aux chercheurs désireux d'approfondir leur connaissance des processus de TMC-IS. De plus, les acteurs œuvrant dans le milieu étaient également nombreux dans l'assistance.

EN BREF, LE COLLOQUE AVAIT POUR OBJECTIFS DE :

- Mettre en valeur les différentes pratiques de TMC-IS existantes dans les organismes de transfert en innovation sociale, exposer leurs réalisations, leurs champs d'activité de même que leur mode de fonctionnement et leur complémentarité ;
- Connaître la vision qu'ont les organismes subventionnaires et les ministères du rôle des différents organismes de transfert en innovation sociale et de la pertinence de leurs approches ;
- Mettre en place les conditions favorables à un TMC-IS réussi.

Le présent document n'est pas un compte rendu linéaire des propos entendus lors de l'événement. Nous avons choisi de rendre compte de cette journée de deux façons. La première est de réaliser un portrait synthèse, que vous avez pu voir en page couverture, et qui permet en un simple coup d'œil d'apprécier la pertinence, la diversité et la richesse des 10 organismes spécialisés en TMC-IS présents. Dans un second temps, il nous apparaît pertinent d'amorcer une réflexion inspirée par les enjeux soulevés lors des tables rondes et lors des échanges avec la salle. Ceux-ci s'avèrent centraux dans la consolidation, le développement et la pérennité des organisations ainsi que le plein essor de leurs pratiques.

1. Transfert et Mobilisation des Connaissances/ Innovations Sociales.

2. Vous trouverez la liste des organisations participantes, ainsi que leur adresse web, en page 6.

INTRODUCTION

BREVE HISTOIRE NON EXHAUSTIVE DE L'APPLICATION DE LA RECHERCHE DITE « SOCIALE »

Au cours des trente dernières années, les relations entre les chercheurs en sciences humaines et sociales et les acteurs non académiques ont grandement évolué. De la recherche-action à la coconstruction des connaissances en passant par la recherche partenariale, les liens entre ces deux univers se sont solidifiés. L'implication des acteurs non académiques dans ces processus s'est également grandement accrue, assurant ainsi une recherche en phase avec les besoins des milieux et une appropriation plus grande des connaissances. Durant cette période, le développement des secteurs de la formation, de l'éducation, du soutien aux entreprises, du réseautage, de la recherche, du transfert et, parallèlement, du financement s'est également accentué, contribuant ainsi à l'émergence de nouveaux espaces favorisant l'innovation sociale.

Les politiques scientifiques des différents gouvernements ont sans contredit contribué à cet essor. Déjà en 1979, le Conseil québécois pour la recherche sociale parlait de transfert de connaissances. L'innovation sociale, ingrédient essentiel mais souvent invisible du TMC, devient quant à elle plus tangible à partir de 1990, grâce, entre autres, au rapport de recherche déposé par Camil Bouchard³, alors président du Conseil québécois de la recherche sociale, et de l'avis du Conseil de la science et de la technologie⁴, qui soulignent tous deux l'apport crucial des sciences humaines dans la transformation de la société. La notion d'innovation sociale commence alors à circuler. Par ailleurs, durant cette période, la contribution des pôles régionaux, des cégeps, des universités, des centres de recherche, des regroupements sectoriels ainsi que des organismes subventionnaires s'accroît et permet de jeter les bases d'un modèle de coopération et d'association.

Malheureusement, les trente dernières années ont aussi vu les inégalités sociales s'accroître significativement, en raison notamment de la libéralisation des marchés et de la reconfiguration de l'État. Malgré tout, ce contexte d'instabilité a permis de dégager des espaces de transformation et d'innovation et il est tout de même permis de faire preuve d'optimisme pour la prochaine décennie. En effet, de la transition sociale qui s'est opérée pendant les trois dernières décennies jusqu'à la transition écologique actuelle, il émerge peu à peu un contexte favorable au travail collaboratif que commande le développement durable.

Au cœur des nouvelles pratiques se trouvent les notions d'économie circulaire ainsi que d'économie sociale et solidaire. Pour harmoniser les pratiques et les visions, la pertinence des Centres collégiaux de transfert technologique-pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) et des organismes intermédiaires (organismes de liaison et de transfert en innovation sociale et centres de liaison et transfert) n'est plus à démontrer. À ce titre, l'État, en plus d'avoir intégré les notions de TCM-IS dans les objectifs des organismes subventionnaires de la recherche, soutient désormais financièrement ces organismes chargés de faciliter la relation étroite entre la recherche scientifique et l'ensemble de la société.

Pour une première fois dans l'histoire moderne, il nous est permis d'envisager l'élaboration d'une intervention sociétale large qui, moyennant un consensus social, permettrait d'apporter des solutions transdisciplinaires aux problématiques environnementales ainsi qu'aux inégalités sociales et au développement des communautés. La nécessité d'innover en maillant les savoirs de chacun exigera un engagement accru des différents acteurs interpellés par ces défis. Mais comment assurer, de manière collaborative, le plein essor du TMC-IS ? Quels sont les enjeux à considérer afin de bien soutenir ces efforts et atteindre les objectifs ? Que l'on soit du côté de l'appareil étatique, du milieu académique, des organismes spécialisés en TMC-IS, des organismes subventionnaires, ou des secteurs non académiques, il s'avère que les défis sont nombreux pour tous les acteurs impliqués.

3. « Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel », Québec, 1999

4. « Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaine », Québec, 2000

LES ENJEUX

LE FINANCEMENT

Sans grande surprise, le financement du TMC-IS constitue, selon les organismes en présence, un enjeu central pour le plein essor de leur mission. S'il n'est pas le seul facteur de succès, il représente tout de même une condition de départ essentielle.

Afin de faire progresser les approches de TMC-IS, les acteurs concernés ont tous un rôle à jouer. D'emblée, il est clair que le contexte d'austérité économique actuel a fragilisé tous les acteurs du milieu. Que ce soit dans le réseau public, les organismes communautaires ou au sein des organismes d'interface eux-mêmes, les budgets de fonctionnement ont été amputés et le personnel a été réduit. En conséquence, moins de ressources ont été accordées à des activités de TMC-IS et le potentiel de prise de risques et d'innovation s'est affaibli. Qui plus est, certaines organisations n'ont tout simplement plus les moyens de s'engager dans un tel processus et/ou de retenir les services d'un organisme intermédiaire.

Ce financement moindre s'ajoute à la difficulté déjà bien réelle des organisations non académiques de s'impliquer dans ce type de processus, souvent long et exigeant. En effet, la majorité des enveloppes accordées pour ce type d'activités sont liées à des budgets de recherche qui ne prévoient aucun montant pour la participation des partenaires non académiques. Pourtant, l'implication de ces milieux est primordiale à leur déroulement et à leur succès. Dans le même ordre d'idées, il n'existe pas de programme s'adressant directement aux organismes non académiques. Dans la mesure où les projets doivent être basés sur leurs besoins, un octroi direct de financement à ces milieux serait tout à fait logique. De plus, de telles enveloppes hors des subventions de recherche permettraient d'utiliser des connaissances déjà produites, ce qui raccourcirait la durée des projets et les coûts qui y sont associés. Cela permettrait aussi de reproduire et de déployer à grande échelle des innovations sociales générées par certains projets. L'existence du programme PSVT du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) va en ce sens, mais est le seul programme existant de ce type.

D'autre part, le concept d'innovation renvoie à la prise de risque, à l'expérimentation et à l'exploration, des étapes trop souvent non reconnues par les programmes de subvention. Les exigences de financement ne tiennent pas non plus compte des étapes de démarchage, de préparation, de définition du projet ni de leur nature évolutive. Une démarche de TMC-IS est complexe, itérative et se définit au fur et à mesure de son déroulement; pourtant, on exige d'anticiper la forme et l'étendue des retombées avant même que le projet soit amorcé. À ce titre, il serait intéressant d'explorer un format de financement davantage en adéquation avec les processus de TCM-IS, qui se déploierait en deux étapes : une phase de réalisation du plan de transfert et une phase de production d'outils. Bien souvent, les enveloppes sont également lacunaires et non adaptées aux coûts liés au virage technologique qui nous propulse vers la réalisation d'applications mobiles, de sites web, de vidéos et d'autres produits numériques novateurs.

Par ailleurs, les procédures entourant les demandes de subvention sont généralement longues et fastidieuses, les échéanciers sont souvent trop courts pour une démarche partenariale optimale et une appropriation suffisante des contenus et les appels à projets trop peu nombreux dans une même année. Il est ainsi difficile de préserver la mobilisation des acteurs non académiques dont les réalités et les défis évoluent rapidement. À ce propos, les organismes subventionnaires présents au colloque ont révélé être en réflexion pour définir un modèle de programme à « réponse rapide » où il serait possible, sans évaluation par les pairs, d'octroyer des financements qui permettraient de démarrer plus rapidement des projets. Différents modèles sont aussi étudiés afin de faciliter la réalisation de projets provenant des milieux autochtones.

LES PRATIQUES EN ÉMERGENCE

Les institutions académiques sont appelées à soutenir davantage leurs chercheurs dans leurs activités de TMC-IS. À ce titre, les intervenants qui ont pris la parole lors du colloque ont mis en lumière quelques pistes d'action à explorer.

Un travail appréciable demeure à faire afin que soient reconnues comme des activités scientifiques à part entière les activités de TMC-IS des chercheurs. Un effort de sensibilisation doit aussi être effectué auprès des chercheurs afin de valoriser et de faire reconnaître l'apport des expériences vécues à l'extérieur du monde scientifique. Cela doit se faire parallèlement à un changement de culture organisationnelle au sein des institutions académiques qui pourrait s'amorcer, par exemple, à travers une offre de formation en TMC-IS auprès des chercheurs ; on devrait aussi inclure ce type de formation au sein du parcours académique des étudiants. À ce propos, le changement s'opère peu à peu : au MESI, on prend moins en compte les publications et on accorde une importance significative au travail sur le terrain des chercheurs. Au Fonds Société et culture, on tente de reconnaître le travail terrain des chercheurs en leur permettant de joindre des documents de projets à leur curriculum vitae.

Les nouvelles générations de chercheurs s'inscrivant plus spontanément dans les approches de recherche partenariale et de coconstruction, les collègues et les universités devraient aussi mettre en place différents mécanismes leur permettant de faciliter le développement de liens avec les milieux non académiques.

L'apport des organismes intermédiaires et des CCTT-PSN est aussi central. Souvent méconnus, les compétences et les services de ces organismes auraient avantage à être mieux connus de l'ensemble des acteurs du TCM-IS. À ce titre, les programmes de subvention devraient encourager le recours à leurs services, permettant aux chercheurs et aux milieux non académiques d'être accompagnés, formés et conseillés dans la réalisation des différentes étapes d'un projet de TMC-IS. Ceci accroîtrait significativement les retombées de ces processus. Par ailleurs, on remet en question l'appellation « organisme intermédiaire » qui ne rend pas nécessairement compte du rôle complexe et de l'apport important de ces organisations dans le processus de coconstruction. Une réflexion serait à faire en ce sens.

Pour mieux faire valoir la pertinence et l'importance du TCM-IS, il faut aussi parvenir à valoriser les différentes formes de retombées sociales générées par les projets. Des indicateurs à court terme ne rendent pas justice aux projets dont les retombées sont plus difficilement mesurables et dont les résultats peuvent parfois prendre plusieurs années à émerger. Les processus d'évaluation des innovations sociales auraient avantage à être revus et bonifiés de manière à considérer davantage les retombées sociales des projets.

UN PROCESSUS D'ADAPTATION POUR TOUS LES MILIEUX

La complexité inhérente au transfert de connaissances est en partie attribuable à la variété de partenaires qui peuvent être impliqués dans un projet. Chaque partenaire a des spécificités qui lui sont propres et qui influencent le processus de TMC-IS. Des compétences relationnelles ainsi qu'une grande ouverture sont nécessaires au succès d'un projet. Le savoir, le savoir-être et le savoir-faire doivent parvenir à cohabiter pour harmoniser les processus et les connaissances dans une perspective d'amélioration. Une fois les nouvelles connaissances et pratiques mises en lumière, la période d'appropriation nécessite une planification et un accompagnement soutenus. L'appropriation des nouvelles connaissances implique d'entrevoir l'aménagement des tâches, des horaires, l'identification des champions, etc. Il ne s'agit donc pas seulement de faire émerger de nouvelles connaissances et de proposer de nouvelles pratiques, il faut aussi accompagner les processus de changement au sein des organisations et y consacrer le temps (et l'argent) nécessaire.

CONCLUSION

De grandes avancées ont été faites au cours des 30 dernières années, ne serait-ce qu'au niveau des subventions de recherche qui ont maintenant des programmes spécifiquement dédiés aux partenariats. L'approche collaborative qu'ils prônent constitue une reconnaissance de la valeur de la recherche partenariale. À présent, le défi est de compiler les forces et les faiblesses de ces programmes et d'identifier des conditions de succès permettant à tous les acteurs concernés d'aller plus loin.

Il n'est dorénavant plus question d'un rapprochement entre l'université et la société, mais plutôt d'une nouvelle manière pour les chercheurs de penser la recherche. Les nombreux défis identifiés lors du colloque révèlent le potentiel rassembleur des processus du TMC-IS. Afin de maximiser l'utilité sociale de la recherche, tous les acteurs impliqués doivent se réunir pour d'abord faire le point et ensuite établir les priorités d'action et les processus porteurs pour la prochaine décennie.

Le colloque du 11 mai a constitué un excellent point de départ pour permettre de faire avancer la discussion et d'établir les priorités d'action, moyennant une implication financière des ministères et des fonds subventionnaires concernés. Par ailleurs, un éventuel exercice réflexif sur le TMC-IS devrait aussi inclure les partenaires des milieux non académiques puisque de grands besoins émanent des « partenaires terrains ». Pour l'ensemble des partenaires, la relation humaine doit être au cœur des processus de TMC-IS qui se construisent avec le temps, mais aussi dans l'action.

Maintenant que la discussion est amorcée, il importe de poursuivre la réflexion et de faire évoluer les pratiques. Considérant l'ouverture, l'implication et le désir d'aller plus loin qui caractérisent tous les acteurs concernés, relever ces défis pourrait s'avérer être une belle aventure.

LES ORGANISMES PRÉSENTS LORS DE LA JOURNÉE:

Centre de liaison en intervention et prévention psychosociales : <http://www.clipp.ca>

Centre d'Étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) : <http://ecobes.cegepjonquiere.ca/>

Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté : <http://www.crosemont.qc.ca/cerse>

Centre d'innovation sociale en agriculture : <http://www.cisainnovation.com/>

Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations : <http://www.cefrio.qc.ca/>

Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable : <http://www.ciradd.ca/>

Territoires innovants en économie sociale et solidaire : <http://www.tiess.ca/>

Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants : <http://iripi.ca>

Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap : <http://crispesh.com/>

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec : <http://www.ctreq.qc.ca/>

Rédaction: équipe du CLIPP

Remerciements à Marie Gagné, directrice des opérations,
Réseau TRANS-TECH (Réseau des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)),
pour les notes prises lors du colloque.